

9 juin 2006

Announce du CN sur les pensions : **Les TCA répondent**

À tous les membres des TCA au CN

Le 8 juin, le premier vice-président du Personnel, Les Dakens, a adressé un message à « tous les employés actifs participant au régime de retraite du CN (Canada) ». Ce message annonce un changement dans la méthode de calcul de la valeur de rachat de la pension des « employés qui optent pour une cessation d'emploi avant l'âge de 55 ans ».

Veillez noter que ce changement a été décidé et annoncé *unilatéralement* par le CN. Le syndicat des TCA n'a reçu ce message qu'hier (8 juin). Le syndicat des TCA n'a jamais consenti à ce changement.

Les questions liées aux pensions sont complexes et revêtent la plus grande importance pour nos membres. Notre syndicat ne les prend pas à la légère. Par conséquent, nos représentants spécialisés en pensions et en affaires juridiques procéderont à une analyse détaillée des implications de l'annonce du CN et des conséquences que cela peut entraîner pour les membres qui souhaitent quitter avant 55 ans et les membres qui souhaitent prendre leur retraite à 55 ans (avec 85 points) ou plus tard. Bien entendu, nous allons aussi communiquer avec le CN. Lorsque notre analyse sera complétée, nous vous transmettrons nos conclusions et nous annoncerons les mesures que nous entendons prendre.

C'est dommage que cette information ait été diffusée sans consulter les TCA. Le temps n'est pas à la spéculation, mais bien à la récolte d'information et à la planification des suites à donner à cette situation. Nous remercions tous les membres de leur patience pendant que nous tirons les choses au clair.